

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 1

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau Potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **1 – Finances**

### **1.1- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Flines lez Râches pour le désamiantage d'un bâtiment – Couvent de Flines**

Il vous est proposé, dans le cadre de la politique foncière « friche », d'allouer à la commune de Flines lez Râches un fonds de concours pour des travaux de désamiantage d'un bâtiment (ancien couvent).

Ce fonds de concours s'établissant comme suit :

- Montant du projet : 96 000 euros HT
- Montant fonds de concours : 48 000 euros

Cette participation est motivée par l'inscription de ce projet communal dans un dispositif conventionnel de mixité sociale.

Je vous propose, après avis favorable du bureau :

- d'approuver ce fonds de concours,
- de m'autoriser à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 2

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **2 – Personnel**

### **2.1 - Modification du tableau des effectifs – Création de postes – Rectification de la délibération n°2 du 30/03/2018**

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées :

## **1. Créations de postes**

→ Dans la mesure où la création de ce poste correspond à un besoin réel de la collectivité, il convient de créer un poste rédacteur, relevant de la catégorie B, affecté à la Direction de l'Assainissement.

La rémunération de ce poste correspondra à la grille du grade de rédacteur territorial.

→ Création d'un poste relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux destiné au recrutement d'un ingénieur Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) à la Direction des Espaces Naturels.

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.

→ Création d'un poste relevant de la catégorie B et du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux destiné au recrutement d'un Chargé d'Opération Espaces Verts à la Direction des Espaces Naturels.

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

→ Création d'un poste relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux destiné au recrutement d'un Chef d'Equipe GEMAPI à la Direction des Espaces Naturels.

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.

## **2. Rectification de la délibération n°2 du conseil communautaire du 30/03/2018**

Le conseil communautaire du 30 mars 2018 a validé la création pour la plateforme Proch'Emploi, d'un poste d'assistante administrative de catégorie B et du cadre des rédacteurs territoriaux.

Or ce poste ne peut être créé en référence à un cadre d'emploi dans la mesure où les missions ne relèvent pas d'un cadre d'emploi de fonctionnaire. Par conséquent, il y a lieu de corriger cette erreur matérielle.

Ce poste est donc créé en catégorie B et est à pourvoir sous forme d'un contrat à durée déterminée, pour une durée maximale de 3 ans en application de l'article 3.3.1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984, en raison de la durée de financement de 3 ans et de l'absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,

La rémunération correspondra au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 3

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **2 – Personnel**

**2.2 - Comité Technique et CHSCT – Organisation des élections professionnelles du 06/12/18 – Délibération relative au nombre de représentants du personnel, au maintien du vote des représentants de la collectivité et de la parité**

Il s'agit par la présente délibération de fixer la composition du comité technique et du CHSCT.

Les Comités Techniques sont régis par :

- le décret 85-397 du 3 avril 1985 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale
- le décret 85-565 du 30 mai 1985 modifié relation aux comités techniques des collectivités territoriales et de leur établissements publics
- le décret 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle dans la fonction publique territoriale
- le décret 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- le décret 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique  
L'établissement des listes devra se faire dans le respect de la répartition équilibrée femmes/hommes telle que constatée lors de la détermination des effectifs au 01 janvier 2018
- le décret 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale

### **Rappel sur les règles de désignation du CT et du CHSCT :**

**1 – CT :** Le 06 décembre 2018, les agents territoriaux éliront leurs représentants au sein des instances paritaires. Pour les élections au Comité Technique, la Communauté d'Agglomération du Douaisis possède ses propres instances et les personnels pourront élire leurs représentants.

**2 – CHSCT :** Les représentants de la collectivité sont désignés par l'autorité territoriale parmi les membres de l'organe délibérant de cette collectivité. Les représentants du personnel sont désignés sur la base des résultats aux élections des représentants du personnel aux comités techniques

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 16 avril 2018 soit plus de 10 semaines avant la date du scrutin,

Considérant que l'effectif apprécié au 01 janvier 2018 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 251 agents,

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de fixer à 5, le nombre de représentants titulaires du personnel et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, au CT aussi bien qu'au CHSCT,
- de maintenir la parité numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,
- de maintenir le vote du collège des représentants de la collectivité,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 4

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **2 – Personnel**

### **2.3 - Gratification des stagiaires écoles sous convention**

La Communauté d'Agglomération du Douaisis accueille chaque année des stagiaires écoles sous convention.

Suivant les dispositions de l'article L124-6 du code de l'Education, le versement d'une gratification est obligatoire dès lors que le stagiaire est présent plus de 2 mois, soit l'équivalent de 44 jours (sur la base de 7 heures par jour), même de façon discontinue sur une même année scolaire.

La gratification horaire minimale est calculée (articles D124-7 et L124-6 du code de l'Education) sur la base d'un taux du plafond de la Sécurité sociale (pour information, à ce jour, le montant est de 3.60 €, correspondant à 15% du plafond de la SS) ; la gratification est réévaluée dès lors que ce taux ou ce plafond évolue (les montants suivront donc l'évolution de la réglementation en vigueur).

Cette gratification doit figurer dans les conventions de stage souscrites par le Président de la CAD dans le cadre de la délégation d'attribution qui lui a été accordée par le Conseil communautaire le 18/04/2014 (*délégation 2.4.2 - Délégation pour la signature de conventions de stages rémunérés ou non*).

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de confier au Président le soin d'appliquer cette disposition légale en matière de gratification horaire minimale dans le cadre de la passation des conventions de stage,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 5

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Eau potable**

### **3.1 - Validation de l'aire d'alimentation de captages et du plan d'actions de l'ORQUE de Férin**

## **Contexte :**

Le champ captant de Férin est un captage prioritaire, au sens du SDAGE Artois-Picardie. Le SDAGE prévoit, dans sa disposition B1-2 que les collectivités bénéficiaires de la ressource assurent la protection et la reconquête de la qualité des eaux produites.

Dans ce contexte, la CAD a lancé une opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE) du champ captant de Férin, avec financement de l'Agence de l'Eau.

Les grandes dates de l'ORQUE de Férin sont les suivantes :

- 2014-2015 : Délimitation de l'Aire d'Alimentation du champ captant de Férin (AAC) et détermination de sa vulnérabilité intrinsèque pour discriminer les secteurs les plus sensibles. La carte délimitant l'Aire d'Alimentation des Captages et sa vulnérabilité vous est présentée en annexe.
- 2015-2017 : Réalisation du Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP) sur le bassin d'alimentation des captages de Férin, prenant en compte l'ensemble des pressions s'exerçant sur la ressource.
- **Fin 2017 : Elaboration d'un plan d'actions multithématique fixant des objectifs, un chiffrage financier ainsi que des délais de réalisation pour la mise en œuvre de ces actions.**

## **Principes d'élaboration du Plan d'actions de l'ORQUE de Férin :**

Les actions prévues dans le plan d'actions sont complémentaires aux dispositions réglementaires existantes et, en cas de champ d'action commun, elles ont un niveau d'exigence supérieur à celui de la réglementation.

Le plan d'actions se décline au travers de **18 fiches** décrivant chacune une action que la CAD engagera dans le cadre de l'ORQUE. Elles sont classées en 6 grands thèmes :

- Milieux naturels,
- Problématiques assainissement & phytosanitaires urbains,
- Activités industrielles & artisanales,
- Communication,
- Activités non agricoles,
- Activités agricoles.

Les 18 fiches vous sont présentées en annexe.

Pour chaque thématique, des réunions techniques et groupes de concertation ont été organisés avec les acteurs concernés et identifiés lors du DTMP (agriculteurs, coopératives, chambres, ... pour le volet agricole ; collectivités, exploitants... pour l'assainissement ; chambre des métiers, chambre de commerce... pour l'artisanat et l'industrie etc.).

Les actions proposées se sont appuyées sur un état de référence établi par le DTMP et repris lors de l'élaboration du plan d'actions (état zéro).

Un objectif est fixé, en fonction d'une part de l'état initial, d'autre part de l'enjeu du territoire (préservation, reconquête, captages en dérogation...).

La fiche descriptive de l'action reprend l'objectif de l'action, sa nature, le maître d'ouvrage de l'action, la durée de sa mise en œuvre, le ou les indicateurs de suivi, l'objectif chiffré attendu à 3 ans, l'état 0 de référence, les délais d'obtention, les moyens humains et matériels nécessaires, le coût et le financement (aides des différents partenaires).

Il est important de noter que les moyens à mettre en œuvre dans le volet animation de chaque fiche correspondent au poste d'animateur dorés et déjà créé au sein de la Direction de l'Eau Potable.

#### **Suivi du plan d'actions :**

Un comité de pilotage (COPIL) se réunira annuellement pour évaluer l'efficacité du programme d'actions au travers des questions suivantes :

- Quelles difficultés et quels freins ont été rencontrés lors de la mise en œuvre du plan d'actions ?
- Quelle a été l'implication des acteurs du territoire ?
- Les résultats sont-ils à la hauteur des moyens investis ? ...

Par ailleurs, un système d'indicateurs d'avancement est mis en place pour justifier des actions menées auprès de l'Agence de l'Eau, principal financier des actions.

Une partie de ces indicateurs sont intégrés

La **mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation** du plan d'action est donc une nécessité au niveau du territoire. Il est indispensable qu'il s'intéresse à la **comparaison de l'état initial, intermédiaire et final** du territoire, mais également à la **dynamique du projet** et à l'**implication des acteurs**.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de valider l'Aire d'Alimentation de Captage du Champ captant de Férim,
- de valider le plan d'action de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau,
- de demander à Monsieur le Préfet du Nord de valider ce plan d'action,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 6

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **3 – Eau potable**

### **3.2 - Rapport de présentation sur les modes de gestions du service d'eau potable sur la commune d'Aubigny-au-Bac - DSP-2018-01 - Concession de service public sous forme d'affermage pour la gestion du service eau potable sur la commune d'Aubigny au Bac**

La commune d'Aubigny au Bac a confié à la Société des Eaux de Douai la gestion de son service public d'eau potable par un contrat d'affermage à effet au 1<sup>er</sup> janvier 1974 et modifié depuis par six avenants. Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2013, la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est substituée en qualité d'autorité délégante dans tous les droits et obligations liés au contrat précité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Ce contrat arrive à échéance le 31/12/2018.

Il est donc nécessaire de décider du mode de gestion à venir et, le cas échéant, procéder au renouvellement de cette délégation de service public.

Au regard de l'argumentaire développé dans le rapport joint en annexe, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de retenir la concession de service public sous forme d'affermage comme mode de gestion du service d'eau potable sur la commune d'Aubigny au Bac, au vu de l'avis favorable de la CCSPL en date du 19/04/2018 (procès-verbal de la CCSPL joint en annexe),
- d'autoriser le Président à lancer et conduire la procédure de consultation prévue aux articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et conformément à l'ordonnance n° 2016-65 et au décret n° 2016-86 relatifs aux contrats de concession,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à entreprendre toutes les démarches en résultant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 7

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – GEMAPI/Hydraulique**

### **4.1 – SAGE SCARPE AMONT – Participation financière de la CAD - Année 2018**

Dans le cadre de l'animation du SAGE Scarpe Amont portée par la Communauté Urbaine d'Arras, la CAD est amenée à participer financièrement aux actions de sensibilisation pour les communes de Cantin, Cuincy, Courchelettes, Férin, Goelzin, Lambres lez Douai, intégrées au SAGE dont le périmètre est fixé par arrêté inter-préfectoral du 15 juillet 2010.

### **Enjeux du Sage Scarpe Amont**

L'enjeu principal pour la CAD sur le périmètre du Sage Scarpe Amont réside dans la préservation de la qualité de l'eau souterraine, à des fins d'alimentation en eau potable notamment. Les captages de Férin, présentent un enjeu important. Il importe donc que l'eau de ces captages demeure de très bonne qualité. De plus, les couches géologiques de craie affleurante sur ce territoire présentent intrinsèquement une forte vulnérabilité aux pollutions diffuses.

De même, la qualité des eaux de surface ne doit pas être négligée : le maintien des zones humides et du très bon état écologique de la rivière de la Petite Sensée requiert une attention particulière des acteurs de l'eau, et donc de la CAD.

Enfin, les inondations de 2005 sur Courchelettes et le débordement de la Scarpe sur Douai et le parc Jacques Vernier à 2 reprises ont amené les collectivités à entreprendre une gestion en amont des débits de crue. Les études ont débuté et sont à poursuivre notamment dans le cadre de ce SAGE.

L'implication de la CAD dans l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE se révèle donc indispensable pour assurer une gestion cohérente et raisonnée de ses ressources hydriques et une préservation de son territoire face aux exigences d'inondation.

### **Fonctionnement du Sage de la Scarpe Amont**

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe Amont ont été validées par arrêtés préfectoraux le 27 juillet 2012 modifié le 3 juin 2013.

Conformément à la décision de la Commission Locale de l'Eau du 22 septembre 2016 le versement de la contribution annuelle de la CAD relative au financement du SAGE SCARPE AMONT est fixée à 0,50 €/hab/an.

Les modalités de financement sont donc les suivantes :

<b>EPCI</b>	<b>Nombre d'habitants dans le périmètre du Sage</b>	<b>Contribution annuelle en € NET</b>
CA du Douaisis	18 636	9 318,00 €
CC Les Campagnes de l'Artois	21 410	10 705,00 €
CC Osartis-Marquion	18 663	9 331,50 €
CU Arras	100 617	50 308,50 €

**Par courrier du 16 Février 2018, la Communauté Urbaine d'Arras sollicite notre contribution financière, à hauteur de 9 318,00 €, conformément à la décision de la CLE du 22 septembre 2016. Les crédits nécessaires sont prévus sur le budget général.**

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'engager la communauté à participer aux actions de mise en œuvre du SAGE,
- de faire participer financièrement la communauté aux coûts engendrés par celles-ci, à concurrence d'un budget annuel maximum de 9 318 €, montant imputé au budget général (en fonctionnement imputation 6574),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 8

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – GEMAPI/Hydraulique**

### **4.2 - Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut (SMAHVSBE) – Représentation Substitution des communes de Anhiers-Faumont-Flines-lez-Raches-Lallaing-Râches-Raimbeaucourt - Désignation des délégués de la CAD**

Dans le cadre de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la CAD doit assurer sa prise obligatoire de compétence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) de ses communes membres. Cette compétence se substitue à sa compétence historique « hydraulique ».

Le II de l'article 56 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 prévoit que les communes sont compétentes en matière de GEMAPI, ce qui recouvre les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

L'article 56 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, modifié par la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015, prévoit que la compétence GEMAPI est ainsi exercée de plein droit par les communautés d'agglomération en lieu et place de leurs communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales).

Pour autant, la loi ne remet pas en cause l'existence des syndicats compétents en matière de GEMAPI et organise en la matière une représentation-substitution des communes par les communautés (articles L. 5216-7 et L5711-3 du CGCT).

Ainsi, sur les communes de Anhiers, Faumont, Flines-lez-Râches, Lallaing, Râches et Raimbeaucourt, le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut (SMAHVSBE) intervient déjà et continue d'exercer une grande partie de la GEMAPI.

En application des dispositions du CGCT et de l'arrêté préfectoral en date du 29/12/2017 constatant la représentation-substitution des communes susnommées par la CAD au sein du SMAHVSBE (arrêté joint), la CAD est représentée au sein de ce dernier par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposaient les communes avant substitution, soit :

- 2 délégués titulaires pour la commune d'Anhiers
- 2 délégués titulaires pour la commune de Faumont
- 2 délégués titulaires pour la commune de Flines-lez-Râches
- 2 délégués titulaires pour la commune de Lallaing
- 2 délégués titulaires pour la commune de Râches
- 2 délégués titulaires pour la commune de Raimbeaucourt

Pour information, cette extension de compétence GEMAPI donnera lieu à transfert de charges entre la CAD et les communes intéressées, dans les conditions de droit commun définies à l'article 1609 nonies C du CGI. La commission locale d'évaluation des transferts de charge sera saisie à cet effet.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de prendre acte de la représentation-substitution, à compter du 01/01/2018, de la CAD au sein du SMAHVSBE en lieu et place des communes de Anhiers, Faumont, Flines-lez-Râches, Lallaing, Raimbeaucourt et Râches,
- de procéder à l'élection des 12 délégués titulaires de la CAD au SMAHVSBE,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**Au terme de la procédure d'élection, ont été élus au 1<sup>er</sup> tour et à l'unanimité, délégués titulaires au SMAHVSBE :**

- **M. Jean-Paul MORTELETTE, conseiller municipal de la commune d'Anhiers**
- **M. Didier COUILLEZ, conseiller municipal de la commune d'Anhiers**
- **M. Henri COQUELLE, conseiller municipal de la commune de Faumont**
- **M. François DEBSKI, conseiller municipal de la commune de Faumont**
- **M. Jean-Paul COPIN**
- **Mme Muriel DOUDOK, conseillère municipale de la commune de Flines-lez-Râches**
- **M. Jean-Paul FONTAINE**
- **M. Antonio PROVENZANO, conseiller municipal de la commune de Lallaing**
- **M. Laurent LENNE, conseiller municipal de la commune de Raimbeaucourt**
- **M. David MORTREUX, conseiller municipal de la commune de Raimbeaucourt**
- **M. Serge PAUQUET, conseiller municipal de la commune de Râches**
- **M. Marc DELMOTTE, conseiller municipal de la commune de Râches**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 9

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **4 – GEMAPI/Hydraulique**

### **4.3 - Représentation de la CAD au Syndicat Mixte Escaut et Affluents » (SyMEA) – Modification : Election d'un nouveau délégué titulaire suite à démission**

La CAD est représentée au Syndicat Mixte Escaut et Affluents » (SyMEA) par les délégués nommés ci-après suivant délibérations du Conseil communautaire du 15/12/2017 et du 16/02/2018 :

<b>Délégués Titulaires</b>	<b>Délégués Suppléants</b>
M. Jean-Paul FONTAINE	Mme Claudine PARNETZKI
<b>M. Jean-Luc HALLÉ</b>	M. Alain WALLART

Suite à la démission de M. Jean-Luc HALLÉ et après avis favorable du bureau, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à son remplacement et d'élire un nouveau délégué titulaire.

**Au terme de la procédure d'élection, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER a été élue, au 1<sup>er</sup> tour et à l'unanimité, délégué titulaire au SyMEA, en remplacement de M. Jean-Luc HALLÉ.**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 10

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **5 – Electrification**

### **5.1 – Commune de Roost-Warendin - Travaux d'effacement du réseau électrique Basse Tension rue de l'Escarpelle – Demande de subvention ENEDIS – Participation de la Commune (plan de financement)**

La Commune de Roost-Warendin a sollicité la C.A.D dans le cadre de sa compétence Electrification/Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Electricité pour la réalisation de travaux d'enfouissement d'un réseau de basse tension aérien concernant plus particulièrement la rue de l'Escarpelle ; travaux dits « d'amélioration esthétique » (Article 8).

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

**TRAVAUX D'EFFACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION  
RUE DE L'ESCARPELLE – ROOST WARENDIN**

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

**DEPENSES :**

MONTANT DES TRAVAUX HT :	24 697.17 €
<i>(Montant HT Travaux Réseau Basse Tension :</i>	<i>16 165.50 €</i>
<i>Montant HT Travaux Tranchées BT après répartition :</i>	<i>8 531.67 €)</i>
MONTANT DE LA TVA :	4 939.43 €

**TOTAL TTC** **29 636.60 €**

**RECETTES :**

ARTICLE 8 40 % (maximum) :	9 878.86 €
Récupération TVA :	4 939.43 €
Participation (minimum) de la Commune (au titre des travaux d'enfouissement) :	14 818.31 €

**TOTAL TTC** **29 636.60 €**

Si la répartition au titre de l'article 8 du contrat de concession ne permettait pas le financement à 40% tel qu'affiché ci-dessus, la Commune prendrait alors en charge la différence.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de solliciter ENEDIS pour sa participation au titre de l'Article 8 du contrat de concession,
- d'adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- de m'autoriser ou mon représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 11

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Développement durable**

### **6.1 - Cartographie Stratégique du bruit (CSB) et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence "lutte contre les nuisances sonores" et de la mise en œuvre de la directive européenne 2002/49/CE d'évaluation et de prévention du bruit dans l'environnement et en application des articles L572-1 à L572-11 du code de l'environnement, la CAD a réalisé sa Carte Stratégique du Bruit (CSB).

Le périmètre de la directive couvre les 17 communes situées sur l'axe Valenciennes-Lens et qui représente une population de 125 000 habitants.

La CSB constitue un état des lieux et un rendu théorique de la situation globale du bruit. Elle a une visée informative, n'est pas juridiquement opposable et n'entraîne pas de servitude d'urbanisme.

La CSB est exploitée pour mettre en évidence les nuisances sonores globales générées par les transports routiers, les transports ferroviaires et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Elle précise les niveaux d'exposition au bruit, le dépassement des valeurs limites et une estimation de l'exposition au bruit des établissements d'enseignement, de santé et des personnes vivant dans les bâtiments d'habitation.

Les données recueillies auprès des partenaires et organismes concernés ont permis de procéder à des simulations informatiques dans un logiciel de calculs acoustiques et de construire une modélisation suivant des méthodes normalisées pour divers indicateurs de niveau sonore :

- LDEN : Indicateur du niveau sonore représentatif de la gêne moyenne sur une journée,
- LN : Indicateur du niveau sonore représentatif de la gêne moyenne sur la période nuit.

### **Les principaux résultats**

#### **A/Pour le bruit issu du trafic routier**

- 15,3% de la population seraient exposés à un bruit de trafic routier en façade de leur habitation LDEN > 68 dB(A) et 2,3% à un LN > 62 dB(A),
- 6 établissements d'enseignement et 5 établissements de santé sont exposés à un bruit de trafic routier en façade LDEN > 68 dB(A),
- 3 établissements d'enseignement sont exposés à un bruit de trafic routier en façade LDEN > 62 dB(A).

#### **B/Pour le bruit issu du trafic ferroviaire**

- moins de 0,4% de la population serait exposé à un bruit de trafic ferroviaire en façade de leur habitation LDEN > 73 dB(A) et moins de 0,5% à un LN > 65 dB(A),
- un établissement d'enseignement est exposé à un bruit de trafic ferroviaire en façade LDEN > 73 dB(A) et à un LN > 65 dB(A),
- aucun établissement de santé n'est exposé à un bruit de trafic ferroviaire en façade LDEN > 73 dB(A) ou LN > 65 dB(A).

### **Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)**

Après la réalisation de la CSB, la CAD a établi son projet de PPBE.

Il définit :

- des mesures de réduction du bruit à la source : choix d'un enrobé spécifique, réduction de vitesse à 30 Km/heure, etc.
- des mesures de réduction du bruit entre la source et le récepteur: mise en place d'écrans anti-bruit.
- des mesures de protection en réception: isolation acoustique des façades des bâtiments, mise en place du double vitrage.
- des mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation : tables rondes, éducation à l'environnement sonore urbain, etc.

### **Conclusion**

- les actions menées sur le bruit routier et ferroviaire entre la date d'établissement des CSB et la date d'établissement du projet de PPBE ont permis de résorber les points noirs,
- ces éléments sont confirmés par les mesurages complémentaires réels,
- pour aller plus loin dans la démarche, des actions sont envisageables dans le cadre de la prévention et la réduction des effets du bruit.

### **La consultation et l'information réglementaires**

- l'article L. 572-8 du code de l'environnement prévoit que le projet de PPBE fasse l'objet d'une consultation du public. L'article 6 du décret n°2006-361 précise la procédure de consultation du public qui s'apparente à une enquête publique allégée :

*« Le projet de PPBE est mis à la disposition du public pendant deux mois. Un avis faisant connaître la date à compter de laquelle le dossier est mis à la disposition du public est publié dans un journal diffusé dans le département du nord, quinze jours au moins avant le début de la période de mise à disposition. Cet avis mentionne, en outre, les lieux, jours et heures où le public peut prendre connaissance du projet et présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet ».*

- une fois la consultation du public réalisée, le PPBE est finalisé et arrêté par la CAD en tenant compte, le cas échéant, des avis émis pendant la consultation,
- le PPBE et la note susvisée sont publiés par la CAD par voie électronique,
- le Préfet du département est chargé de recueillir les informations relatives aux PPBE pour les inclure dans le circuit de transmission à la Commission Européenne ; à ce titre, il suit l'état d'avancement des différentes productions de son département.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de valider les Cartes Stratégiques du Bruit (CSB),
- de valider le projet de PPBE et sa mise à disposition au public pour une durée de 2 mois selon les modalités réglementaires détaillées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 12

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Développement durable**

### **6.2 - Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE) – Implantation - Convention de superposition d'affectations et d'occupation du domaine public entre la CAD et les communes**

La présente convention cadre CAD/Commune (document joint) s'inscrit dans le cadre de l'exercice de la compétence de la CAD « création, entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » et du déploiement de son infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

Elle a pour objet de préciser les modalités de superposition d'affectations et d'occupation du domaine public sur les lieux d'implantation des bornes électriques détaillés en annexe sur les communes de : **ARLEUX - AUBY - CUINCY - DECHY - DOUAI - FLERS EN ESCREBIEUX - FLINES LEZ RACHES - LALLAING - LAMBRES LEZ DOUAI - RAIMBEAUCOURT - ROOST WARENDIN - SIN LE NOBLE - WAZIERS**

La CAD assure, dans ce cadre, la mise en place, l'exploitation, la gestion et la maintenance du service public de charge des véhicules électriques.

La Commune préserve la compatibilité des affectations, sous réserve de tout motif d'intérêt général.

La convention est consentie par la commune, au profit de la CAD, à titre gratuit et sans le paiement de redevance. Elle entre en vigueur à compter de la date de signature pour une durée consentie de 10 ans.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter la convention cadre jointe,
- de passer cette convention avec chacune des 13 communes susnommées,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 13

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **6 – Développement durable**

### **6.3 - Adhésion de la CAD à l'AFHYPAC (Association Française de l'Hydrogène et de la Pile à Combustible)**

L'Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible (AFHYPAC) est une association régie par la Loi du 1er juillet 1901 ; ses statuts sont présentés en annexe. Elle fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France et assure avec le soutien de l'ADEME, l'animation de cette filière industrielle d'avenir. Son ambition est d'accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société.

Les principales missions de l'AFHYPAC sont de :

- COMMUNIQUER sur les enjeux de la filière, sur les bénéfices et les caractéristiques des technologies,
- CONTRIBUER à lever les verrous qui freinent les projets de démonstration et de déploiement en France,
- INFLUER sur le cadre réglementaire,
- FACILITER la concertation sociétale autour des objectifs nationaux et des initiatives locales.

Sa gouvernance est assurée par un conseil d'administration qui représente 6 collèges :

- Le collège "Associations, collectivités territoriales, pôles de compétitivité ».
- Le collège "Grands groupes industriels, institutions financières et ETI".
- Le collège "Industriels utilisateurs et clients finaux".
- Le collège "PME-PMI".
- Le collège "Organismes de recherche, laboratoires, universités, écoles et centres techniques"
- Le collège "Personnes Physiques"

et un bureau constitué d'un Président, 4 Vices Président, un Secrétaire général et un trésorier.

Sachant que la promotion de l'utilisation de l'hydrogène représente, sur notre territoire, de réelles opportunités de développement économique, la CAD :

- a fait partie du consortium porté par la Région Hauts de France et Engie et labélisé « Territoires Hydrogène » en 2016.
- a manifesté son engagement dans la mise en œuvre de projets Hydrogène visant la décarbonation des systèmes de transport et d'énergie.
- a signé en 2017 un protocole d'accord avec l'Entreprise Commune Pile à Combustible Hydrogène 2.
- pourrait devenir l'un des territoires exemplaires et leaders dans l'utilisation de l'hydrogène et la mobilité propre et développer une filière économique et attirer les entreprises intéressées par la mobilité hydrogène.

Son adhésion à l'AFHYPAC, qui entretient des relations privilégiées avec l'ADEME, la Direction Générale de l'Energie et du Climat et la Direction Générale de la Prévention des Risques lui permettrait de faire partie du réseau des acteurs actifs de l'hydrogène en France et appréhender les réponses aux appels à projets nationaux et européens augurant à des financements importants des projets de la part de l'Etat et de l'Europe.

Le montant annuel d'adhésion est de 2K€ HT. Il a été prévu lors du vote du budget 2018 le 30 Mars 2018.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'autoriser l'adhésion de la CAD à cette association,
- d'acquitter la cotisation annuelle correspondant à cette adhésion,
- de désigner Monsieur Martial Vandewoestyne comme représentant de la CAD,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 14

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Développement économique**

### **7.1 – Lancement de la concertation préalable de la ZAC commerciale du BAS TERROIR 2**

Le Conseil Communautaire réuni le 2 juillet 2010 a accepté le principe d'une nouvelle zone d'activités d'intérêt communautaire d'une superficie d'environ 15 hectares sur le territoire de la commune de Waziers destinée à accueillir exclusivement des enseignes commerciales non-alimentaires.

La Communauté d'Agglomération du Douaisis envisage aujourd'hui d'étendre cette zone sur environ 15 hectares de terres agricoles adjacentes situées en bordure de l'A21. La Commune a anticipé l'extension de cette zone en classant ces terrains en 2AUb (zone d'urbanisation future à vocation d'activité commerciale) au Plan Local d'Urbanisme et en établissant une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur ce secteur.

Il est donc proposé, conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, d'engager en collaboration avec la commune de Waziers la phase de concertation préalable à la création de la ZAC commerciale du BAS TERROIR 2 selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition en mairie pendant toute la durée de la concertation d'un dossier de présentation du projet et d'un registre destiné à recueillir les observations du public,
- Tenue d'une réunion publique à Waziers,
- Publication d'un avis d'information dans le bulletin municipal ainsi que dans le journal « La Voix du Nord » indiquant l'objet de l'opération, les dates et lieux de tenue de la réunion publique et du dépôt pour consultation du dossier de concertation,
- Affichage parallèlement au siège de la Communauté d'Agglomération et en mairie de Waziers de l'avis d'information.

La concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

A l'issue de cette période de concertation, un bilan sera établi et présenté en Conseil Communautaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération du conseil communautaire du 13 octobre 2017.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver le lancement de cette procédure de concertation, selon les modalités sus-indiquées,
- de m'autoriser ou mon délégué, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 15

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Développement économique**

### **7.2 – Etude SCOT de programmation et de définition de projet urbain – « Secteur gare-Vauban-Gayant-Clochette » - Participation financière de la CAD**

Le SCOT porte la maîtrise d'ouvrage d'une « étude de programmation et de définition du projet urbain pour une redynamisation du secteur de la gare de Douai (secteur gare-Vauban-Gayant-Clochette) ».

Cette mission d'étude a été attribuée sous forme d'un marché public par décision du bureau syndical du SCOT à « l'Atelier Xavier Lauzeral » pour un montant de 197 050 euros HT.

L'étude prévue sur 12 mois se déroulera selon trois phases : diagnostic (Printemps 2018), stratégie et projet (Automne 2018) et plan d'action opérationnel détaillé (fin 2018).

En fonction de la nécessaire participation de la CAD, la Ville de Douai et le SMTD au déroulement de cette étude, le SCOT sollicite forfaitairement leur concours financier à hauteur de 25 000 euros chacun.

Montant de l'étude	197 050 euros HT
Participation CAD	25 000 euros
Participation Douai	25 000 euros
Participation SMTD	25 000 euros

Reste à charge SCOT\* 122 050 euros HT

\*(hors subventions éventuelles Région Hauts de France)

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver une participation de 25 000 euros de la CAD au financement de cette étude,
- de conditionner l'octroi de cette participation à l'accord de participation financière pour le même montant, de la ville de Douai et du SMTD,
- de m'autoriser ou mon délégué, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 16

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **7 – Développement économique**

### **7.3 – Contentieux SARL LE CHEVALEMENT – Résolution par voie de transaction (article 2044 du code civil) – Délégation d'attribution au Président**

La CAD a vendu par acte authentique du 25 mars 2008 à la SARL LE CHEVALEMENT un terrain sis zone du Chevalement à Roost-Warendin et cadastré C2440 pour une superficie de 9634 m<sup>2</sup>, pour un prix de 15,24 euros HT le m<sup>2</sup>, soit 146 822 euros HT.

Cette acquisition s'inscrivait dans un projet d'investissement de l'acquéreur, devant permettre à terme la création de 90 emplois.

Néanmoins, depuis cette date, et malgré de multiples contacts avec l'acquéreur, aucune construction ni aucune implantation n'a vu le jour sur ce terrain.

C'est la raison pour laquelle, en application de l'article 11.2 du cahier des charges de cession de terrain approuvé par les parties et annexé à l'acte de vente, la CAD a entrepris d'agir en résolution de la vente, devant le juge judiciaire, afin de récupérer la propriété de ce terrain et d'envisager sa re-commercialisation.

Une action en ce sens a été intentée par la CAD en février 2016. Cette action actuellement pendante, est assortie d'une demande en paiement de dommages et intérêts couvrant notamment le manque à gagner fiscal engendré par l'inaction de l'acquéreur.

La SARL LE CHEVALEMENT a alors émis une déclaration d'intention d'aliéner du 7 février 2018 portant sur le terrain litigieux pour un prix de 240 000 euros TTC.

La CAD, après s'être fait déléguer le droit de préemption urbain par la commune de Roost-Warendin, a préempté ce terrain à la valeur estimée par les domaines, soit 178 230 euros HT.

Les parties ont alors convenu de transiger globalement, au visa de l'article 2044 du code civil, sur le sort de ce terrain revendiqué par la CAD.

La SARL LE CHEVALEMENT accepte de vendre à la CAD le terrain que cette dernière a préempté, au prix annoncé de 178 230 euros HT, à la condition que la CAD se désiste de son action judiciaire en résolution de la vente de 2008.

Le projet de convention de transaction est en cours de rédaction entre les parties.

C'est la raison pour laquelle je vous propose :

- de me déléguer, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, la faculté d'arrêter directement les termes de la transaction définitive,
- de m'autoriser à souscrire ladite transaction,
- de m'autoriser ou mon délégué, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 17

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **8 – Trame verte**

### **8.1 – Boucle de Randonnée, circuit des Trous et des Bosses – Avenants aux conventions CAD / Département pour l'entretien des traversées RD47 et RD 135 aménagées par la CAD**

Dans le cadre de la valorisation des circuits de découverte du territoire entre Cantin et Aubigny au Bac, la CAD a passé deux conventions avec le Département du Nord qui précisent les conditions dans lesquelles la CAD est autorisée à exploiter et entretenir les marquages sur chaussée de deux traversées de routes départementales : les RD 47 (Arleux) et RD 135 (Cantin). Ces conventions ont été approuvées lors du conseil communautaire du 21 décembre 2007.

L'article 2 des conventions précise que le revêtement est de type « végécol » ou résine imitation pavés sur une surface de 24m<sup>2</sup> sur la RD 47 au P.R 6+0870 et 36m<sup>2</sup> sur la RD 135 au P.R 3 + 0692.

L'article 3 des conventions citées ci-dessus, précisent que toute modification sur les équipements réalisés devra faire l'objet d'un avenant. Les travaux ne pourront démarrer qu'après signature dudit avenant par le représentant du Département et par le représentant de la CAD.

A ce jour, les deux zones de traversées sont en mauvais état ou ont disparu. La CAD doit donc procéder à leur remplacement. Cependant, au vu des dégradations et du coût de remplacement à l'identique, la CAD a proposé de modifier le type de revêtement **pour un marquage en peinture blanche**.

Les deux avenants concernant ce changement de marquage ont été établis par le Département du Nord et sont joints à la présente délibération.

Toutes les autres clauses et conditions des conventions délibérées en 2007 demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans l'avenant.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'approuver les deux avenants précédemment présentés,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer ces deux avenants et tous les actes s'attachant l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 18

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 49 Pouvoirs : 5

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA, M. Lionel COURDAVAULT, M. Christian DORDAIN.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Equipements culturels**

### **9.1 - ARKEOS - Tarifs de la billettique du Musée Arkeos - Modifications et complément**

A la suite des délibérations du Conseil Communautaire en date du 20 décembre 2013, du 28 mai 2014, du 26 septembre 2014, du 16 octobre 2015, du 14 octobre 2016 et du 16 février 2018 sur la tarification des entrées, manifestations et animations du musée-parc Arkeos, il convient de compléter et de modifier la grille tarifaire en fonction de besoins nouveaux et d'instaurer les dispositions ci-après.

### **Tarification des droits d'entrée du musée-parc ARKEOS après l'ouverture du parc :**

La grille tarifaire actuelle prévoit les conditions suivantes par délibérations du 20 décembre 2013, du 28 mai 2014 et du 26 septembre 2014 :

Droits d'entrée du musée-parc jusqu'à l'ouverture du parc :

- Gratuit

Après l'ouverture du parc :

- Le premier dimanche du mois et nuit des musées : Gratuit (mesure nationale)
- Tarif plein individuel : 8,00 €
- Tarif réduit individuel: 5,00 €
- Tarif groupe (>20 personnes) : 5,00 €

Il est prévu que le parc archéologique soit ouvert annuellement du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, c'est pourquoi il est proposé de créer des tarifs « Haute » et « Basse saison ». Les modalités de répartition des recettes doivent être également fixées entre le musée (non assujetti) et le parc (TVA 10%), en haute saison.

Il est proposé de modifier le tarif pour les droits d'entrée à partir du lundi 18 juin 2018, selon les modalités suivantes :

Droits d'entrée « Haute saison » (1<sup>er</sup> avril-30 octobre) :

- Tarif plein : 8,00 € TTC
- Tarif réduit : 6,00 € TTC (y compris groupe >20 personnes)
- Tarif « famille » (2 adultes accompagnés de 2 enfants et plus) : 25 € TTC

Droits d'entrée « Basse saison » (1<sup>er</sup> novembre-31 mars) (parc fermé) :

- Tarif plein : 6,00 € TTC
- Tarif réduit : 4,00 € TTC
- Tarif « famille » (2 adultes accompagnés de 2 enfants et plus) : 20 € TTC

### **Modification des conditions du tarif réduit et de la gratuité pour les enfants :**

La délibération du Conseil Communautaire en date du 20 décembre 2013 a fixé les conditions suivantes :

- Bénéficiaires d'un accès gratuit : les moins de 7 ans
- Bénéficiaires d'un tarif réduit : les moins de 18 ans

Il est proposé de modifier ces conditions de la manière suivante, à compter du 18 juin 2018 :

- Bénéficiaires d'un accès gratuit : les moins de 5 ans
- Bénéficiaires d'un tarif réduit : les moins de 17 ans

### **Gratuité de l'inauguration du parc archéologique :**

L'inauguration du parc Arkeos se déroulera le week end des 16 et 17 juin 2018.

Il est proposé que les visiteurs puissent accéder gratuitement à l'événement d'inauguration du parc, les 16 et 17 juin 2018.

### **Tarifification de la Fête médiévale :**

Une grande fête médiévale va être programmée annuellement dans le parc Arkeos ; la première édition se déroulera les 21-22 et 23 septembre 2018.

Il est proposé de fixer le tarif de la Fête médiévale selon les modalités suivantes :

- Forfait week end (2 ½ jours) : 12 € Tarif Plein (TP) / 6 € tarif réduit (TR) (enfants de 5 à 16 ans)
- Entrée journée : 10 € TP/ 5 € TR (enfants de 5 à 16 ans)

### **Tarifification des stages pour enfants :**

Il est également nécessaire de proposer un tarif pour les stages enfants, organisés généralement durant les vacances estivales (2 à 3 jours).

Il est proposé de fixer le tarif des stages pour enfants selon les modalités suivantes, à compter du 18 juin 2018 :

- 50 € le stage de 2 jours,
- 70 € le stage de 3 jours

### **Tarifification des goûters d'anniversaire :**

Actuellement, le goûter d'anniversaire est organisé au tarif individuel de 8 €, avec un minimum de 10 entrées facturées.

Cette prestation comprend :

- une animation d'1h30,
- le dressage de la table,
- quelques friandises (le gâteau est amené par les parents en raison des risques d'allergies et des conditions d'hygiène),
- les boissons,
- un cadeau d'une valeur marchande d'environ 10 euros TTC

Il apparaît que le prix individuel pourrait être légèrement augmenté pour un meilleur équilibre budgétaire applicable à cette prestation.

Il est proposé de modifier le tarif des goûters d'anniversaire selon les modalités suivantes :

- 10 € par enfant, avec un minimum de 10 entrées facturées par anniversaire
- Tarif applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour permettre une meilleure communication au public

**Tous les tarifs exprimés ci-dessus sont TTC**

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les dispositions proposées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 19

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 49 Pouvoirs : 5

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSÉAUX, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA, M. Lionel COURDAVAULT, M. Christian DORDAIN.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Equipements culturels**

### **9.2 – LEGENDORIA - Spectacle « LEGENDORIA S'ENFLAMME » le 26 Mai 2018 à LEGENDORIA – Gratuité**

La CAD organise le 26 Mai 2018 à LEGENDORIA un spectacle « LEGENDORIA S'ENFLAMME » comprenant chorégraphies enflammées, spectacle équestre avec du feu, le tout en extérieur.

Compte tenu des éléments techniques de ce spectacle et des difficultés liées à la fluidification du public ainsi qu'au contrôle des paiements et de la billetterie, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- La gratuité exceptionnelle de ce spectacle événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 20

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 49 Pouvoirs : 5

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA, M. Lionel COURDAVAULT, M. Christian DORDAIN.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **9 – Equipements culturels**

### **9.3 – ARKEOS/LEGENDORIA - Prospection et Programmation – Remboursement des frais professionnels engendrés**

La CAD a engagé une démarche de développement de ses activités culturelles pour ses équipements culturels que sont LEGENDORIA et ARKEOS.

Dans ce cadre, il est nécessaire de mener des actions de prospection de spectacle, de participation à des festivals ainsi que des rencontres professionnelles (assemblée générale d'organismes professionnels, type SNSP, ADAMI, SACD, SACEM ou autres).

Afin de permettre le déroulement de ces missions dans de bonnes conditions, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

→ le remboursement des frais réellement engagés par ces déplacements et nécessités de service.

Le remboursement se fera sur production d'un ordre de mission et des justificatifs auprès de monsieur le receveur de la CAD.

La présente délibération sera valable pour une durée d'une année renouvelable, sur la base de l'ordre de mission.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 21

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 49 Pouvoirs : 5

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLET, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA, M. Lionel COURDAVAULT, M. Christian DORDAIN.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **11 – Questions diverses**

### **11.1 – Constitution de la Commission de contrôle financier**

Les contrats de délégation de service public, concessions, affermages et régie intéressée comprennent généralement des clauses relatives au contrôle du délégataire par le délégant.

Sur le plan financier, même en l'absence de ces clauses, les collectivités locales doivent :

- **mettre en place une commission de contrôle financier,**
- contrôler annuellement les comptes produits par le délégataire,
- joindre les rapports de contrôle aux comptes de la collectivité.

Le contrôle annuel n'est pas une simple possibilité mais une obligation. La commission en charge de ce contrôle est codifiée aux articles R. 2222-1 à R. 2222-6 du code général des collectivités territoriales. Ils imposent sa création pour les collectivités ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement. En raison de leurs spécificités respectives, la commission de contrôle financier (CCF) est distincte de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) prévue à l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales.

Sont concernées toutes les conventions passées entre une collectivité et une entreprise, y compris les contrats de partenariat. Les communes et tous les regroupements de communes sont soumis à cette obligation de contrôle annuel.

Au vu de l'examen des textes, de l'avis de la doctrine, des pratiques des collectivités locales, des rapports des chambres régionales des comptes, ce contrôle s'organise ainsi :

#### → **Composition de la commission**

C'est l'organe délibérant de la collectivité qui fixe, par délibération, la composition de la commission de contrôle financier. « Rien ne s'oppose en droit à ce qu'elle compte en son sein des représentants des associations d'usagers et/ou des personnes qualifiées » indique la Direction Générale des Collectivités Locales.

#### → **Mission**

C'est un contrôle sur place et sur pièces que la collectivité doit exercer. Il porte sur les comptes détaillés des opérations menées par l'entreprise. Le contrôle doit porter sur :

- 1) les opérations financières entre la collectivité et son contractant : surtaxe collectée par un fermier et reversée à la collectivité dans un contrat d'affermage, justification de la subvention d'équilibre versée par une collectivité dans le cadre d'une convention portant sur le transport public de voyageurs, par exemple.
- 2) l'équilibre financier du contrat au travers de la vérification des comptes détaillés de l'exécution de la convention

#### → **Production**

La commission de contrôle financier doit établir un rapport écrit annuel pour chaque convention soumise à son contrôle. Dans sa mission, la collectivité peut se faire aider par un prestataire extérieur. Les rapports doivent être joints aux comptes de la collectivité. Ce sont des documents administratifs communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de créer cette commission de contrôle financier,
- de la composer comme suit : le Président de la CAD et un représentant par groupe, soit 5 élus de la CAD.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil qui décide de composer unanimentement comme suit la commission de contrôle financier :**

- le Président de la CAD
- M. Dominique RICHARD
- M. Bruno VANDEVILLE
- M. Jean-Luc DEVRESSE
- M. Claude HEGO

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**

# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MAI 2018

18/05/2018 - 22

Date de la convocation : 11 Mai 2018. Nombre de membres en exercice : 60. Quorum : 31 Présents : 50 Pouvoirs : 6

Le Vendredi 18 Mai 2018 à 18 heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Douaisis s'est réuni Salle Marceline du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, Mme Marie-Pascale SALVINO, M. Gilles POULAIN, M. Christian COURTECUISSÉ, M. Jean-Claude DHALLUIN, M. Claude HEGO, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Thérèse PARISSEAU, M. Frédéric CHEREAU, Mme Annick LOUVION, M. Daniel SELLIER, Mme Brigitte BONNAFFE-LERICHE, M. Jackie AVENEL, M. Jean-Luc DEVRESSE, Mme Nadia BONY, Mme Françoise PROUVOST, M. Franz QUATREBOEUF, M. Alfred BOULAIN, M. René LEDIEU, Mme Florence GERARD, M. Alain WALLART, M. Michel LEBLOND, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Reine DEFRANCE, M. Jean-Paul COPIN, M. Didier TASSEL, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacéra SOLTANI, M. Martial VANDEWOESTYNE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, M. Thierry PREIN, M. Alain SEGOND, M. Lionel COURDAVAULT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Johanne MASCLÉ, Mme Fatima LESPAGNOL, M. Jean-Pierre STOBIECKI, M. Patrick MERCIER, M. Dominique RICHARD, Mme Claudine PARNETZKI.

## **EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

M. Christian DORDAIN (pouvoir à M. Lionel COURDAVAULT), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Alain WALLART), Mme Annie GOUPIL (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), Mme Cosette MARQUETTE (pouvoir à M. Christian POIRET).

## **EXCUSÉS :**

M. Guy CANNIE, M. Alain MENSION, Mme Karine SKOTAREK, M. Henri JARUGA.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme Monique PARENT.

## **ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :**

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Ludovic DENNIN, Directeur de l'Assainissement, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Frédéric FUND, Directeur Eau potable, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Marie-Martine POIROT, Directrice du pôle Développement Territorial, M. Yves DELPLANQUE, Directeur du pôle Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Frédéric AUBERT, pour le Service Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Responsable du service Technologies Information Communication.

## **11 – Questions diverses**

### **11.2 – Revitalisation du centre-ville de Douai – Dispositif Action cœur de ville**

La Communauté d'agglomération du Douaisis accompagne la ville de Douai sur la reconquête de son centre-ville et la relance de son attractivité par la mise en place de politiques adaptées à l'appui d'outils opérationnels et partenariaux comme l'inscription d'une ligne de 3M€ au plan pluriannuel d'investissement communautaire pour l'achat et/ou la réhabilitation de cellules commerciales ou le cofinancement d'études.

Ainsi, c'est dans ce cadre que dans quelques semaines seront présentées les conclusions de l'étude de revitalisation du centre-ville de Douai, conduite par le cabinet ADENDA et cofinancée par la Communauté d'agglomération du Douaisis, la ville de Douai et le groupe Caisse des dépôts.

La prise en compte de la démarche partenariale engagée et des outils mis en place dans des dispositifs formalisés ou en cours de formalisation (études, projet de territoire de l'agglomération, PADD du SCOT...) ont permis à la ville de Douai de faire part à l'Etat de sa volonté d'intégrer le dispositif « Action cœur de ville » présenté par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires à Rodez, le 15 décembre dernier.

Pour rappel, la CAD participe depuis plusieurs années à l'esprit de cette démarche de mise en valeur :

- 2010-2014 : participation de la CAD à hauteur de 6,5 millions d'euros sur la réhabilitation des boulevards douaisiens
- 24 juin 2017 : Participation financière de la CAD à hauteur de 2 125 000 euros sur les boulevards douaisiens de 2016 à 2019
- 15 décembre 2017 : Participation financière de la CAD à hauteur de 32 216, 66 euros sur l'étude « revitalisation du cœur de ville de Douai »
- 15 décembre 2017 : Extension du dispositif d'aide à la création TPE (très petite entreprise) à l'ensemble du territoire
- 18 mai 2018 : Participation financière de la CAD à hauteur de 25 000 euros sur l'étude de programmation et de définition de projet urbain « secteur gare-Vauban-Gayant-Clochette
- Dispositif OPAH-RU

La revitalisation des villes moyennes et le renforcement de leur attractivité ne peut se faire sans l'accompagnement des EPCI dont elles sont membres. C'est la raison pour laquelle le dispositif Action cœur de ville est tripartite (Etat, EPCI, commune) et nécessite l'engagement de chacun.

Dès lors, il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- de valider le dossier Action cœur de ville présenté en annexe de la présente délibération et faire que celui-ci soit porté conjointement par la ville de Douai et la Communauté d'agglomération du Douaisis,
- de m'autoriser ou mon représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en oeuvre de cette décision.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

(Suivent les signatures)  
Pour Extrait Certifié Conforme  
Le Président

**Christian POIRET**